



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-4286>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **25-4286**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : MINARM/EMA/SCA/PFC-SE/DAP/BHA

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Défense

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : PRESTATIONS DE PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) AU PROFIT DES ETABLISSEMENTS DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMEES (SCA).

Description : PRESTATIONS DE PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) AU PROFIT DES ETABLISSEMENTS DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMEES (SCA).

Identifiant de la procédure : 5fedf738-38ae-4564-9026-4e30b29b77ad

Identifiant interne : DAF 2024 000447

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : PROCEDURE ADAPTEE POUR SERVICES SOCIAUX ET SPECIFIQUES

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 85300000 Services d'action sociale et services connexes

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 850,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 818,400 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU SEIN DES ETABLISSEMENTS DU SCA IMPLANTES DANS LA ZONE ILE DE FRANCE

Description : PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU SEIN DES ETABLISSEMENTS DU SCA IMPLANTES DANS LA ZONE ILE DE FRANCE

Identifiant interne : LOT 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85300000 Services d'action sociale et services connexes

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 148,750 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 144,900 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Durée (Cf article 2.2 du RC) : Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois courant à compter de la date de réunion de lancement, qui se tiendra dans un délai maximum d'un (1) mois à compter de la date de notification. La date faisant foi est la date figurant dans le compte rendu de la réunion de lancement. Il peut ensuite être reconduit tacitement trois (3) fois par période de reconduction de douze (12 mois) consécutifs sans que la durée totale de l'accord cadre n'excède 48 mois. Le titulaire du marché ne pourra pas s'opposer à cette reconduction. En cas de non reconduction tacite, le pouvoir adjudicateur fait connaître sa décision de ne pas reconduire l'accord cadre, au plus tard, deux mois avant la période de reconduction concernée. Le CCAP prévoit : - une clause de réexamen à l'article 6, - une clause sur le dispositif social du militaire blessé à l'article 7.10.1 , - une clause de révision de prix à l'article 8.3. Les lots ne comportent pas de montant minimum mais comportent un montant maximum pour la partie s'exécutant par bons de commande (poste 2)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de consultation

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de consultation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont définis à l'article 8-3-2 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : DEVELOPPEMENT DURABLE Les critères d'attribution sont définis à l'article 8-3-2 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 8

Critère :

Type : Qualité

Description : TECHNIQUE Les critères d'attribution sont définis à l'article 8-3-2 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 32

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 31/01/2025 à 18:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : La juridiction compétente est le Tribunal Administratif de LYON - 184, rue Duguesclin - 69003 LYON. -Référé précontractuel : avant la signature du marché (article L.551-1 du code de justice administrative). -Référé suspension : avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative). -Référé contractuel : après la signature du marché (article L.551-13 du code de justice administrative). -Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. -Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de LYON.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : MINARM/EMA/SCA/PFC-SE/DAP/BHA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU SEIN DES ETABLISSEMENTS DU SCA IMPLANTES DANS LA ZONE OUEST

Description : PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU SEIN DES ETABLISSEMENTS DU SCA IMPLANTES DANS LA ZONE OUEST

Identifiant interne : LOT 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85300000 Services d'action sociale et services connexes

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 170,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 170,400 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Durée (Cf article 2.2 du RC) : Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois courant à compter de la date de réunion de lancement, qui se tiendra dans un délai maximum d'un (1) mois à compter de la date de notification. La date faisant foi est la date figurant dans le compte rendu de la réunion de lancement. Il peut ensuite être reconduit tacitement trois (3) fois par période de reconduction de douze (12 mois) consécutifs sans que la durée totale de l'accord cadre n'excède 48 mois. Le titulaire du marché ne pourra pas s'opposer à cette reconduction. En cas de non reconduction tacite, le pouvoir adjudicateur fait connaître sa décision de ne pas reconduire l'accord cadre, au plus tard, deux mois avant la période de reconduction concernée. Le CCAP prévoit : - une clause de réexamen à l'article 6, - une clause sur le dispositif social du militaire blessé à l'article 7.10.1, - une clause de révision de prix à l'article 8.3. Les lots ne comportent pas de montant minimum mais comportent un montant maximum pour la partie s'exécutant par bons de commande (poste 2)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de consultation

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de consultation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont définis à l'article 8-3-2 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : TECHNIQUE Les critères d'attribution sont définis à l'article 8-3-2 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 32

Critère :

Type : Qualité

Description : DEVELOPPEMENT DURABLE Les critères d'attribution sont définis à l'article 8-3-2 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 8

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 31/01/2025 à 18:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : La juridiction compétente est le Tribunal Administratif de LYON - 184, rue Duguesclin - 69003 LYON. -Référé précontractuel : avant la signature du marché (article L.551-1 du code de justice administrative). -Référé suspension : avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative). -Référé contractuel : après la signature du marché (article L.551-13 du code de justice administrative). -Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. -Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de LYON.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : MINARM/EMA/SCA/PFC-SE/DAP/BHA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU SEIN DES ETABLISSEMENTS DU SCA IMPLANTES DANS LA ZONE EST

Description : PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU SEIN DES ETABLISSEMENTS DU SCA IMPLANTES DANS LA ZONE EST

Identifiant interne : LOT 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85300000 Services d'action sociale et services connexes

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 170,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 170,400 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Durée (Cf article 2.2 du RC) : Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois courant à compter de la date de réunion de lancement, qui se tiendra dans un délai maximum d'un (1) mois à compter de la date de notification. La date faisant foi est la date figurant dans le compte rendu de la réunion de lancement. Il peut ensuite être reconduit tacitement trois (3) fois par période de reconduction de douze (12 mois) consécutifs sans que la durée totale de l'accord cadre n'excède 48 mois. Le titulaire du marché ne pourra pas s'opposer à cette reconduction. En cas de non reconduction tacite, le pouvoir adjudicateur fait connaître sa décision de ne pas reconduire l'accord cadre, au plus tard, deux mois avant la période de reconduction concernée. Le CCAP prévoit : - une clause de réexamen à l'article 6, - une clause sur le dispositif social du militaire blessé à l'article 7.10.1 , - une clause de révision de prix à l'article 8.3. Les lots ne comportent pas de montant minimum mais comportent un montant maximum pour la partie s'exécutant par bons de commande (poste 2)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de consultation

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de consultation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont définis à l'article 8-3-2 du règlement de la consultation

Critère :

Type : Qualité

Description : TECHNIQUE Les critères d'attribution sont définis à l'article 8-3-2 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 32

Critère :

Type : Qualité

Description : DEVELOPPEMENT DURABLE Les critères d'attribution sont définis à l'article 8-3-2 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 8

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 31/01/2025 à 18:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : La juridiction compétente est le Tribunal Administratif de LYON - 184, rue Duguesclin - 69003 LYON. -Référé précontractuel : avant la signature du marché (article L.551-1 du code de justice administrative). -Référé suspension : avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative). -Référé contractuel : après la signature du marché (article L.551-13 du code de justice administrative). -Recours en contestation de la validité du contrat dans

un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. -Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de LYON.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : MINARM/EMA/SCA/PFC-SE/DAP/BHA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU SEIN DES ETABLISSEMENTS DU SCA IMPLANTES DANS LA ZONE SUD-OUEST

Description : PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU SEIN DES ETABLISSEMENTS DU SCA IMPLANTES DANS LA ZONE SUD-OUEST

Identifiant interne : LOT 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85300000 Services d'action sociale et services connexes

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 106,250 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 93,900 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Durée (Cf article 2.2 du RC) : Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois courant à compter de la date de réunion de lancement, qui se tiendra dans un délai maximum d'un (1) mois à compter de la date de notification. La date faisant foi est la date figurant dans le compte rendu de la réunion de lancement. Il peut ensuite être reconduit tacitement trois (3) fois par période de reconduction de douze (12 mois) consécutifs sans que la durée totale de l'accord cadre n'excède 48 mois. Le titulaire du marché ne pourra pas s'opposer à cette reconduction. En cas de non reconduction tacite, le pouvoir adjudicateur fait connaître sa décision de ne pas reconduire l'accord cadre, au plus tard, deux mois avant la période de reconduction concernée. Le CCAP prévoit : - une clause de réexamen à l'article 6, -

une clause sur le dispositif social du militaire blessé à l'article 7.10.1 , - une clause de révision de prix à l'article 8.3. Les lots ne comportent pas de montant minimum mais comportent un montant maximum pour la partie s'exécutant par bons de commande (poste 2)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de consultation

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de consultation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont définis à l'article 8-3-2 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : TECHNIQUE Les critères d'attribution sont définis à l'article 8-3-2 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 32

Critère :

Type : Qualité

Description : DEVELOPPEMENT DURABLE Les critères d'attribution sont définis à l'article 8-3-2 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 8

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 31/01/2025 à 18:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : La juridiction compétente est le Tribunal Administratif de LYON - 184, rue Duguesclin - 69003 LYON. -Référé précontractuel : avant la signature du marché (article L.551-1 du code de justice administrative). -Référé suspension : avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative). -Référé contractuel : après la signature du marché (article L.551-13 du code de justice administrative). -Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. -Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de LYON.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : MINARM/EMA/SCA/PFC-SE/DAP/BHA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU SEIN DES ETABLISSEMENTS DU SCA IMPLANTES DANS LA ZONE SUD

Description : PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU SEIN DES ETABLISSEMENTS DU SCA IMPLANTES DANS LA ZONE SUD

Identifiant interne : LOT 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85300000 Services d'action sociale et services connexes

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 170,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 170,400 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Durée (Cf article 2.2 du RC) : Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois courant à compter de la date de réunion de lancement, qui se tiendra dans un délai maximum d'un (1) mois à compter de la date de notification. La date faisant foi est la date figurant dans le compte rendu de la réunion de lancement. Il peut ensuite être reconduit tacitement trois (3) fois par période de reconduction de douze (12 mois) consécutifs sans que la durée totale de l'accord cadre n'excède 48 mois. Le titulaire du marché ne pourra pas s'opposer à cette reconduction. En cas de non reconduction tacite, le pouvoir adjudicateur fait connaître sa décision de ne pas reconduire l'accord cadre, au plus tard, deux mois avant la période de reconduction concernée. Le CCAP prévoit : - une clause de réexamen à l'article 6, - une clause sur le dispositif social du militaire blessé à l'article 7.10.1 , - une clause de révision de prix à l'article 8.3. Les lots ne comportent pas de montant minimum mais comportent un montant maximum pour la partie s'exécutant par bons de commande (poste 2)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de consultation

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de consultation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont définis à l'article 8-3-2 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : TECHNIQUE Les critères d'attribution sont définis à l'article 8-3-2 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 32

Critère :

Type : Qualité

Description : DEVELOPPEMENT DURABLE Les critères d'attribution sont définis à l'article 8-3-2 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 8

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 31/01/2025 à 18:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : La juridiction compétente est le Tribunal Administratif de LYON - 184, rue Duguesclin - 69003 LYON. -Référé précontractuel : avant la signature du marché (article L.551-1 du code de justice administrative). -Référé suspension : avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative). -Référé contractuel : après la signature du marché (article L.551-13 du code de justice administrative). -Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. -Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de LYON.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : MINARM/EMA/SCA/PFC-SE/DAP/BHA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU SEIN DES ETABLISSEMENTS DU SCA IMPLANTES DANS LA ZONE SUD-EST

Description : PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU SEIN DES ETABLISSEMENTS DU SCA IMPLANTES DANS LA ZONE SUD-EST

Identifiant interne : LOT 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85300000 Services d'action sociale et services connexes

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 85,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 68,400 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Durée (Cf article 2.2 du RC) : Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois courant à compter de la date de réunion de lancement, qui se tiendra dans un délai maximum d'un (1) mois à compter de la date de notification. La date faisant foi est la date figurant dans le compte rendu de la réunion de lancement. Il peut ensuite être reconduit tacitement trois (3) fois par période de reconduction de douze (12 mois) consécutifs sans que la durée totale de l'accord cadre n'excède 48 mois. Le titulaire du marché ne pourra pas s'opposer à cette reconduction. En cas de non reconduction tacite, le pouvoir adjudicateur fait connaître sa décision de ne pas reconduire l'accord cadre, au plus tard, deux mois avant la période de reconduction concernée. Le CCAP prévoit : - une clause de réexamen à l'article 6, - une clause sur le dispositif social du militaire blessé à l'article 7.10.1, - une clause de révision de prix à l'article 8.3. Les lots ne comportent pas de montant minimum mais comportent un montant maximum pour la partie s'exécutant par bons de commande (poste 2)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de consultation

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de consultation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont définis à l'article 8-3-2 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : TECHNIQUE Les critères d'attribution sont définis à l'article 8-3-2 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 32

Critère :

Type : Qualité

Description : DEVELOPPEMENT DURABLE Les critères d'attribution sont définis à l'article 8-3-2 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 8

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 31/01/2025 à 18:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : La juridiction compétente est le Tribunal Administratif de LYON - 184, rue Duguesclin - 69003 LYON. -Référé précontractuel : avant la signature du marché (article L.551-1 du code de justice administrative). -Référé suspension : avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative). -Référé contractuel : après la signature du marché (article L.551-13 du code de justice administrative). -Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. -Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de LYON.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : MINARM/EMA/SCA/PFC-SE/DAP/BHA

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : MINARM/EMA/SCA/PFC-SE/DAP/BHA

Numéro d'enregistrement : 13001536500013

Adresse postale : 22, avenue leclerc

Ville : Lyon

Code postal : 69007

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Point de contact : Chef de la division achat publics

Adresse électronique : catherine.hagnier@intradef.gouv.fr

Téléphone : 0437272545

Autres points de contact :

Nom officiel : Tribunal administratif de Lyon

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://lyon.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 36a5fcf9-7cd1-4b53-8c07-3bf1155f72a8-02

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 05479502-f9c3-4edb-a8f7-1b8f0878a69e - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché – régime assoupli

Date d'envoi de l'avis : 14/01/2025 à 11:39

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/01/2025